

Date de délivrance : 03.07.2020 pour la fiche du : 06.09.2018  
 "\*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**

**Désignation commerciale :** AlgenFrei  
 AlgoSol  
 AlgoSol forte  
 SpringbrunnenKlar  
 ZierbrunnenKlar

**No. d'article :** n.d.  
**No. de la composition :** n.d.  
**No. de l'autorisation (famille)** CH-2018-0018

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Adresse du Fournisseur :**

Neogard AG, Industriestrasse 783, 5728 Gontenschwil, Suisse  
 Téléphone: +41 62 767 00 50, Téléfax: +41 62 767 00 69, Courriel: info@neogard.ch

**Adresse du Fabricant :**

Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof, Allemagne  
 Téléphone: +49 - 9281-72850, Téléfax: +49 - 9281-1011, Courriel: info@soelltec.de

**Numéro d'appel d'urgence**

Téléphone d'urgence du Fournisseur Tox Info Suisse :  
 Téléphone: +41 62 767 00 50 (8:30 – 16:30) Téléphone: 145 (24 h)

### SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité  
 Stockage: classe de stockage (LK): 10/12

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Paramètres de contrôle**

Composants	Valeurs admissibles
Cuivre et ses composés inorganiques (sulfate de cuivre, pentahydrate)	VME 0,1 mh / m <sup>3</sup> e VLE 0,2 mg / m <sup>3</sup> e
Acide sulfurique	VME 0,1 mg / m <sup>3</sup> e VLE: 0,2 mg / m <sup>3</sup> e

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets**

OMoD – Code : 02 01 99 / 20 03 99  
 Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

### SECTION 15: Informations réglementaires

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Ordonnance sur la protection de l'air, OPair:** Cuivre et ses composés: classe 3

**Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM:** Sulfate de cuivre, : 2'000  
 Acide sulfurique (< 1 %): ---

**Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim:** n.ap.

**Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5:** Non.

**Ordonnance sur la protection de la maternité:** Non.

**Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV:** n.ap.

**Loi fédérale sur la protection des eaux, LEaux :** Classe A  
 Contient: Sulfate de cuivre (0,28 – 0,95%): Classe A  
 Acide sulfurique (< 1%): Classe B



**Désignation commerciale: AlgoSol forte / Sommer AlgenStop / SpringbrunnenKlar = FountainClear (outdoor) / AlgenFrei = AlgaeFree / ZierbrunnenKlar = FountainClear (indoor) / AlgoSol / Frühjahrs AlgenStop / Kupfersulfat Pentahydrat**

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 03.07.2020 Remplace la fiche du: 06.09.2018

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

n.a.

#### 3.2 Mélanges

##### Spécification chimique du produit:

Préparation / Mélange; Solution aqueuse de biocides

##### Ingrédients dangereux:

Substance	N° index	N° CE	N° REACH	Gamme (m%)
N° CAS Code(s) des danger / Phrases H				
<b>Sulfate de cuivre pentahydraté</b> 7758-99-8	029-004-00-0	231-847-6	01-2119520566-40-xxx	<b>0,28 - 0,95%</b>
Acute Tox. 4; H302 / Eye Dam. 1; H318 / Aquatic Acute 1; H400; M=10 / Aquatic Chronic 1; H410				

Texte des phrases H voir le chapitre 16

Gamme (m%):  $x - y \triangleq x \geq - < y$

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### 4.1.1 En cas d'inhalation:

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### 4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### 4.1.3 Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### 4.1.4 En cas d'ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun à notre connaissance.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### 5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:

Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

##### 5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

Aucun(e).

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées:

Poussière respirable oxydes de soufre

#### 5.3 Conseils aux pompiers

##### 5.3.1 Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

##### 5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Désignation commerciale:** AlgoSol forte / Sommer AlgenStop / SpringbrunnenKlar = FountainClear (outdoor) / AlgenFrei = AlgaeFree / ZierbrunnenKlar = FountainClear (indoor) / AlgoSol / Frühjahrs AlgenStop / Kupfersulfat Pentahydrat

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 03.07.2020 Remplace la fiche du: 06.09.2018

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Voir chapitre 8.2.2
- 6.2 **Mesures de protection de l'environnement**  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans les eaux de surface.  
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- 6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, agglomérant universel, sciure).  
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.
- 6.4 **Référence à d'autres sections**  
Aucun(e).

### SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- 7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette. Utilisez les biocides avec précaution.  
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.  
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Ne pas utiliser avec des bases fortes.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**  
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- 7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
Stocké dans un bac de rétention. Conserver à des températures comprises entre 4°C et 25°C.  
À protéger du gel.
- 7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**  
Ne pas entreposer avec des bases fortes.
- 7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Assurer une ventilation adéquate.
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
n.d.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 **Paramètres de contrôle**
- | <b>Identification de la substance</b> | <b>Valeurs admissibles</b> |
|---------------------------------------|----------------------------|
|---------------------------------------|----------------------------|
- 8.2 **Contrôles de l'exposition**
- 8.2.1 **Contrôles techniques appropriés**  
Assurer une ventilation adéquate.
- 8.2.2 **Mesures de protection individuelle**
- 8.2.2a **Protection respiratoire:** Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- 8.2.2b **Protection des mains:** Exposition répétée ou prolongée: Gants de protection conformes à EN 374.  
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.  
Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.
- 8.2.2c **Protection des yeux:** En cas de contact par projection: lunettes de sécurité
- 8.2.2d **Protection corporelle:** Non.
- 8.2.2e **Autres données:** Respecter le temps limite d'utilisation.
- 8.2.3 **Contrôle de l'exposition de l'environnement:**  
n.d.

**Désignation commerciale:** AlgoSol forte / Sommer AlgenStop / SpringbrunnenKlar = FountainClear (outdoor) / AlgenFrei = AlgaeFree / ZierbrunnenKlar = FountainClear (indoor) / AlgoSol / Frühjahrs AlgenStop / Kupfersulfat Pentahydrat

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 03.07.2020 Remplace la fiche du: 06.09.2018

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1 **Etat physique:** liquide      **Couleur:** rouge      **Odeur:** sans odeur

**Seuil olfactif:** n.d.

- 9.1.2 Valeur du pH, pur: ~ 2  
Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %: n.d.
- 9.1.3 Point / intervalle d'ébullition (°C): ~100, Point / intervalle de fusion (°C): n.a.
- 9.1.4 Point d'éclair (°C): n.d., en creuset fermé
- 9.1.5 Inflammabilité (CEE A10 / A13): Non.
- 9.1.6 Température d'inflammation (°C): n.a.
- 9.1.7 Auto-inflammation (CEE A16): n.a.
- 9.1.8 Propriétés comburantes: Non.
- 9.1.9 Risque d'explosion: Aucun(e).
- 9.1.10 Limite inférieure d'explosivité (% vol.): n.a., supérieure: n.a.
- 9.1.11 Pression de vapeur: n.d.  
Densité de vapeur (air = 1): n.d.
- 9.1.12 Densité (g/ml): ~ 1
- 9.1.13 Solubilité (dans l'eau): miscible
- 9.1.14 Coefficient de partage (n-octanol / eau): n.d.
- 9.1.15 Viscosité: n.d.
- 9.1.16 Teneur en solvant (m.%): n.a.
- 9.1.17 Décomposition thermique (°C): n.d.
- 9.1.18 Vitesse d'évaporation: n.d.

### 9.2 Autres informations

n.d.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 **Réactivité**  
Pas d'information disponible.
- 10.2 **Stabilité chimique**  
Stable dans des conditions normales.
- 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**  
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.4 **Conditions à éviter**  
Pas de dangers particuliers à signaler.
- 10.5 **Matières incompatibles**  
Incompatible avec des bases.
- 10.6 **Produits de décomposition dangereux**  
Pas de décomposition en utilisation conforme.  
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**Désignation commerciale: AlgoSol forte / Sommer AlgenStop / SpringbrunnenKlar = FountainClear (outdoor) / AlgenFrei = AlgaeFree / ZierbrunnenKlar = FountainClear (indoor) / AlgoSol / Frühjahrs AlgenStop / Kupfersulfat Pentahydrat**

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 03.07.2020 Remplace la fiche du: 06.09.2018

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:	
Inhalation:	n.d.
Ingestion:	n.d.
Contact avec la peau:	n.d.
Irritation ou corrosion cutanée:	Faible
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Faible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
Cancérogénicité:	n.d.
Toxicité pour la reproduction:	n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:	d.n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:	d.n.d.
Danger en cas d'aspiration:	d.n.d.

#### 11.1.1 – Expériences de la pratique

11.1.11 n.d.

#### 11.1.12 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification: Aucun(e).

Autres observations: Aucun(e).

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Produit: EC50/48h/Daphnia =36 mg / l (OECD 202)<sup>1)</sup>

(L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.)

Sulfate de cuivre: CL<sub>50</sub>/96h/Vairon (Pimephtales promelas) = 193 µg / l<sup>2)</sup>

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

### 12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Autres effets néfastes

12.6.1 Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3 AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental:	Sulfate de cuivre
12.6.5 Effets nocifs divers:	Non applicable.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Recommandation: D10

Classe de déchets N°: 06 03 13

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

### 13.1.2 Traitement des emballages souillés

Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

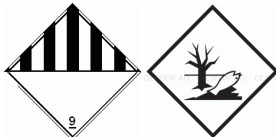


Manipulation: Comme pour les résidus.

**Désignation commerciale:** AlgoSol forte / Sommer AlgenStop / SpringbrunnenKlar = FountainClear (outdoor) / AlgenFrei = AlgaeFree / ZierbrunnenKlar = FountainClear (indoor) / AlgoSol / Frühjahrs AlgenStop / Kupfersulfat Pentahydrat

Fabricant / Fournisseur: Söll GmbH, Fuhrmannstr. 6, D- 95030 Hof

Téléphone: +49 - 9281-72850, Date de délivrance: 03.07.2020 Remplace la fiche du: 06.09.2018

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR	IMDG	IATA
14.1 <b>Numéro ONU</b> 3082	3082	3082
14.2 <b>Désignation d'expédition (nomenclature ONU)</b> UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquid, nsa. (contient: Sulfate de cuivre)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquid, nsa. (contient: Sulfate de cuivre) MARINE POLLUTANT	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s (contains copper sulphate)
14.3 <b>Classe(s) de danger pour le transport</b> 9 	9 	9 
14.4 <b>Groupe d'emballage</b> III	III	III
14.5 <b>Dangers pour l'environnement</b>	Oui.	
14.6 <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Catégorie de transport: 3 Code de classification: M6 Code danger: 90 Quantités limitées (LQ): 5 L	F-A, S-F	Instruction d'emballage (avion passagers) 964 Instruction d'emballage (avion cargo): 964
14.7 <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC</b>	n.d.	

#### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 <b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b> n.d.
15.2 <b>Évaluation de la sécurité chimique :</b> n.a.

#### SECTION 16: Autres informations

##### Texte des phases H mentionnées sous l'article 3

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Littérature:

1) Daphnia immobility test (Daphnia magna) According to OECD Guideline 202 DAC17001, VITO ABS, Belgium

2) REACH-Dossier Sulfate de cuivre

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Développé par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563

Réception des données: 28.08.2018, \$söl\_0226\_0227\_0228\_0229

